

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, j'ose espérer que certains des premiers rapports des groupes de travail que j'ai mentionnés l'autre jour et qui œuvrent présentement de concert avec les gouvernements des quatre provinces atlantiques, seront prêts à la fin du mois. Nous n'avons pas l'intention d'attendre que toutes les consultations soient terminées, et dès que les circonstances favorables se présenteront, nous serons prêts—les provinces aussi, je pense—a intervenir. Il nous faudra donc, je pense, attendre l'été.

* * *

L'AGRICULTURE

PÉNINSULE DU NIAGARA—LA PROTECTION DE LA CULTURE FRUITIÈRE—DEMANDE DE CONTINGEMENT DES IMPORTATIONS ET D'IMPOSITION DE DROITS D'ENTRÉE

M. Kenneth J. Higson (Lincoln): Monsieur l'Orateur, je voulais m'adresser au ministre de l'Agriculture, mais vu son départ, c'est au ministre des Finances que je poserai ma question. Le gouvernement de l'Ontario ayant annoncé lundi dernier son intention de protéger et de préserver les terres de la péninsule du Niagara pour des fins agricoles, et notamment pour la culture fruitière, le ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement est disposé à prendre des mesures complémentaires afin de préserver et de protéger l'industrie fruitière dans cette région, en contingentant les importations de fruits frais et de fruits en conserve, ou en rétablissant le tarif protecteur frappant les fruits importés, soit les deux?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je le répète, le ministre de l'Agriculture et moi-même étudions sans cesse des mesures de ce genre, et s'il y avait une intervention légitime, en raison de la perte de production, d'emplois ou d'une situation concurrentielle défavorable, nous agirions en conséquence, naturellement, et toute décision serait annoncée dans le cours normal des choses.

M. Higson: Le ministre ne sait-il pas que ceux qui travaillent à la production ou à la transformation de fruits dans la région du Niagara doivent, pour rendre cette industrie économiquement viable, prendre des décisions à long terme qui comportent l'étude du marché intérieur quant à sa stabilité dans un avenir relativement rapproché; or, ces gens ne peuvent attendre que leur situation soit compromise avant de demander au gouvernement qu'il impose des tarifs douaniers protecteurs.

M. l'Orateur: A l'ordre. Un peu de silence, s'il vous plaît.

* * *

LES PÊCHES

L'INTERDICTION DE LA PÊCHE AU SAUMON DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES—LE RÉGLEMENT DES RÉCLAMATIONS DES PÊCHEURS

M. Tom Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Pêches au sujet de l'indemnisation des pêcheurs de saumon. A la page 4052 du harsard du 24 mai, c'est-à-dire le jour du voyage néfaste du ministre au Nouveau-Brunswick, je lui ai demandé où en était le règlement des réclamations des

Questions orales

pêcheurs de saumon. Il a répondu qu'il n'en restait plus que douze à régler. L'autre jour, l'enquêteur spécial a dit qu'au moins 119 demandes n'avaient pas été examinées du tout. Le ministre peut-il expliquer cette erreur de 909 p. 100, et peut-il nous dire où en sont vraiment les choses présentement?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, l'enquêteur spécial est allé discuter de cette question non seulement avec ceux qui n'avaient reçu aucune indemnité, mais aussi avec ceux qui estiment encore que l'indemnité est insuffisante.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

* * *

LES TRANSPORTS

DEMANDE DE RENVOI DES RAPPORTS ANNUELS D'AIR CANADA ET DU CN AU COMITÉ PERMANENT

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le 5 juin, en réponse à une question posée par le député de Hastings à la suite du dépôt du rapport annuel d'Air Canada et du CN, le ministre des Transports a affirmé que ces rapports seraient automatiquement renvoyés au comité. On m'informe maintenant que tel n'est pas le cas. Je me demande si le ministre des Transports ne pourrait pas maintenant demander le consentement unanime de la Chambre pour faire renvoyer ces rapports au comité permanent des transports et des communications de manière à ce qu'il soit en mesure d'étudier les affaires de ces organismes publics.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, il s'agit là d'une question de procédure très délicate dont j'aimerais m'entretenir avec mes collègues avant de me prononcer.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE—L'EXACTITUDE DES CHIFFRES PUBLIÉS PAR STATISTIQUE CANADA

M. John Lundrigan (Gander-Twillington): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Des députés de ce côté-ci de la Chambre ayant hier mis en doute la crédibilité d'un document public déposé par le gouvernement et démontrant que le total des indices des prix à la consommation était inférieur à la somme de ses éléments, le ministre a pris la question en délibéré. Nous espérons que le ministre de l'Industrie et du Commerce prendrait la parole en posant la question de privilège ou de quelque autre façon pour expliquer la contradiction ou l'erreur contenue dans ce document.